



Rue Ravenstein 4, 1000 BRUXELLES

Certificat de conformité du contrôle de production en usine

1148-CPR-20200623-940

délivré sur base du schéma de certification repris aux BRP 1090 et OPAC EN 1090

Conformément au Règlement 305/2011/EU du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement des Produits de la Construction ou CPR), ce certificat s'applique au produit de construction

Signaux fixes de signalisation routière verticale – Panneaux fixes

placé sur le marché sous le nom ou la marque de

SOBELCOMP SPRL

Rue de l'Economie 13

BE-4431 Loncin

et fabriqué dans l'unité de production

SOBELCOMP SPRL

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA des normes

EN 12899-1:2007

selon le système 1 pour les performances décrites dans ce certificat sont appliqués et que le contrôle de production en usine appliqué par le fabricant est évalué afin d'assurer

la constance des performances du produit de construction.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le 23/06/2020 et demeure valide tant que les exigences pour les méthodes d'essai et/ou pour le contrôle de la production en usine reprises dans la norme harmonisée, utilisées pour évaluer les performances des caractéristiques déclarées, ne changent pas et pour autant que ni le produit, ni les conditions de fabrication dans l'établissement de fabrication ne soient modifiés de manière significative.

Bruxelles, 3/2/2023

Benny DE BLAERE, Administrateur délégué

The validity of the present certificate is confirmed if visible on the OCAB-OCBS website